



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 (1)

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 19 décembre 2011, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller André Tremblay est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et M. Pierre St-Onge, greffier, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à la fin de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

025/19-12-11-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Christian Bélisle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, M. Pierre St-Onge :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2012
3. Adoption du programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour 2012, 2013 et 2014
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

026/19-12-11-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2012

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2012 totalisant des recettes et des dépenses égales à 827 570,00 \$.

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2012 résumé comme suit en sommaire :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 (1)

	BUDGET 2011	BUDGET 2012
REVENUS		
RECETTES DE TAXES & QUOTES-PART	748 206 \$	734 395 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	0 \$	0 \$
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	64 324 \$	64 975 \$
AUTRES SERVICES RENDUS	5 000 \$	5 000 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	0 \$	23 200 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	0 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	817 530 \$	827 570 \$
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL	0 \$	0 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	136 585 \$	148 833 \$
TOTAL - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	136 585 \$	148 833 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
SÛRETÉ DU QUÉBEC ET BRIGADIER	13 182 \$	13 696 \$
PROTECTION CONTRE INCENDIE	339 857 \$	350 732 \$
PROTECTION CIVILE	2 460 \$	2 460 \$
TOTAL - SÉCURITÉ PUBLIQUE	355 499 \$	366 888 \$
TRANSPORT		
AUTRES - TRANSPORT COLLECTIF	0 \$	0 \$
TOTAL - TRANSPORT	0 \$	0 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
MATIÈRES RÉSIDUELLES	0 \$	0 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	0 \$	0 \$
TOTAL - HYGIÈNE DU MILIEU	0 \$	0 \$
URBANISME - MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL	60 000 \$	60 000 \$
TOTAL - URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	60 000 \$	60 000 \$
LOISIRS ET CULTURE		
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES - ADMINISTRATION	11 074 \$	12 795 \$
PARC LIGUORI-GERVAIS	81 478 \$	89 911 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - MAISON DES JEUNES	9 232 \$	7 958 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES - CENTRE D'EXPOSITION	21 196 \$	22 723 \$
TOTAL - LOISIRS ET CULTURE	122 980 \$	133 387 \$
FRAIS DE FINANCEMENT		
SERVICE DE LA DETTE	63 108 \$	39 733 \$
TOTAL - FRAIS DE FINANCEMENT	63 108 \$	39 733 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ	0 \$	0 \$
REMBOURSEMENTS DE CAPITAL SUR RÉG. D'EMPRUNT	69 049 \$	75 520 \$
AFFECTATIONS ET FONDS DE ROULEMENT	10 309 \$	3 209 \$
TOTAL - AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	79 358 \$	78 729 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0 \$	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	817 530 \$	827 570 \$

Qu'un résumé des prévisions budgétaires 2012 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit dans le Journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE

027/19-12-11-A

ADOPTION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR 2012, 2013 ET 2014

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente le programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2012, 2013 et 2014.

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011 (1)

appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2012, 2013 et 2014, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit dans le Journal L'Information du Nord.

Que les documents reliés au programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2012, 2013 et 2014 fassent partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduits.

ADOPTÉE

Période de questions

En l'absence de public, aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

028/19-12-11-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h04.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge